



Pixium Vision annonce ses résultats annuels 2021 non audités et fait le point sur ses activités

- Trésorerie au 31 décembre 2021: 14,5 millions d'euros
- Sécurisation de la trésorerie jusqu'au quatrième trimestre 2022
- Développement clinique, ouverture de plusieurs sites cliniques et succès des implantations pour les patients inscrits à l'étude pivot PRIMavera

Paris, 22 février 2022 – 7 h 00 CET – Pixium Vision (FR0011950641 - PIX), société bioélectronique qui développe des systèmes de vision bionique innovants pour permettre aux patients ayant perdu la vue de vivre de façon plus autonome, annonce ses résultats annuels 2021 et fait le point sur ses activités. Les comptes de l'exercice 2021 ont été arrêtés par le Conseil d'administration de Pixium Vision réuni le 17 février 2022.

Lloyd Diamond, Directeur Général de Pixium Vision, a déclaré : « *En 2021, nous avons continué à tenir nos promesses et nous avons considérablement progressé dans notre démarche visant à créer un monde de vision bionique pour les personnes qui ont perdu la vue. Malgré la pandémie de COVID-19, nous avons, à de nombreux égards, poursuivi notre forte progression tout au long de 2021 ; notamment en ce qui concerne notre étude pivot PRIMavera, dernière étape du développement clinique en Europe. Par ailleurs, nous avons continué de renforcer notre présence aux États-Unis en prévision d'un développement clinique accru sur ce marché clé. Nous sommes bien positionnés pour poursuivre le développement du Système Prima et franchir toutes ces étapes importantes, ayant réussi à sécuriser notre trésorerie jusqu'à fin 2022.* »

Résultats annuels 2021 (non audités) – Extraits

Synthèse du compte de résultat			
<i>En milliers d'euros</i>	2021	2020 (*)	Variation
Produits opérationnels	2 655	2 092	+26,9 %
Charges opérationnelles courantes	(12 916)	(10 526)	+22,7 %
Recherche et Développement	(7 282)	(6 152)	+18,4 %
Frais généraux	(5 633)	(4 374)	+28,8 %
Résultat opérationnel (perte)	(10 260)	(8 435)	+21,7 %
Résultat net (perte)	(11 051)	(9 134)	+21,0 %
Résultat net par action	(0,23)	(0,27)	

(*) Exercice 2020 retraité des effets de change selon l'application de la norme comptable internationale IAS 19 (cf. IAS 19 Avantages du personnel)

Synthèse du tableau de flux de trésorerie		
<i>En milliers d'euros</i>	2021	2020 (*)
Trésorerie, équivalents de trésorerie à l'ouverture	10 566	6 791
(Diminution) / Augmentation de la trésorerie	3 939	3 774
<i>dont flux de trésorerie net lié aux activités opérationnelles</i>	(8 829)	(6 906)
<i>dont flux de trésorerie net lié aux activités d'investissement</i>	(52)	197
<i>dont flux de trésorerie net lié aux activités de financement</i>	12 818	10 482
Effet des variations de taux de change sur la trésorerie	2	-
Trésorerie, équivalents de trésorerie à la clôture	14 505	10 566

(*) Exercice 2020 retraité des effets de change selon l'application de la norme comptable internationale IAS 19 (cf. IAS 19 Avantages du personnel)

Point sur l'activité de Pixium Vision

Pixium Vision a réalisé d'importants progrès en matière clinique et commerciale en 2021.

La Société a accéléré le développement clinique de son système Prima* particulièrement novateur, en ouvrant plusieurs sites cliniques et en implantant avec succès les patients inscrits à son étude pivot PRIMAVera en France, en Allemagne et au Royaume-Uni, notamment au sein du prestigieux Moorfields Eye Hospital de Londres. L'étude pivot PRIMAVera sur la forme sèche de la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA sèche) évalue l'innocuité et l'efficacité du système Prima. Elle devrait constituer la dernière étape clinique avant la demande d'autorisation de mise sur le marché en Europe en 2024.

La première étude de faisabilité du système Prima, lancée en 2017, continue de générer des données extrêmement positives et prometteuses. En effet, Pixium Vision a communiqué des données positives du suivi à long terme démontrant que la puce PRIMA, à la pointe de la technologie, peut être implantée facilement et est bien tolérée. De plus, elle fonctionne correctement pendant plus de 36 mois après l'implantation. Sur cette base, Pixium Vision estime que les implants PRIMA et l'ensemble du système Prima constituent une solution réaliste pour aider, à long terme, les patients souffrant de la forme sèche de la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA sèche) et n'ayant actuellement aucun traitement à leur disposition.

Parallèlement à ces développements cliniques, Pixium Vision a progressé sur le plan technologique, notamment s'agissant de ses travaux sur la deuxième génération d'implants du système Prima et du renouvellement de l'accord de collaboration avec son partenaire universitaire de longue date, l'Université de Stanford. Cette étape fait suite à l'accord initial signé avec l'Université de Stanford en 2014 et qui posait les bases de la création du design actuel de PRIMA.

La Société a également renforcé son équipe de direction, en nommant Offer Nonhoff au poste de Directeur Financier de Pixium Vision. Offer Nonhoff est un dirigeant chevronné du secteur de la finance, avec plus de vingt années d'expérience notamment dans le secteur de la santé, et qui a fait ses preuves dans les domaines du financement et du développement d'entreprises. Après avoir levé plus de 180 millions de dollars de capitaux et piloté avec succès une introduction en bourse, Offer Nonhoff représente un atout de poids pour Pixium Vision dans l'élaboration de sa stratégie de commercialisation et de création de valeur.

Pixium poursuit ses actions de communication auprès des investisseurs afin d'accroître sa notoriété grâce à des événements tels que l'Investir Day qui s'est tenu à Paris en novembre 2021. La Société reste très active au sein de la communauté scientifique au sens large. Elle participe à des événements, intervient régulièrement lors de conférences et organise ses propres événements avec des leaders d'opinion (KOL) afin de présenter les avancées accomplies dans le cadre du système Prima. En 2021, elle a par ailleurs reçu le prix HealthTech Award présenté au MedTech Forum en avril dans la catégorie Meilleur Produit/Meilleure Solution saluant les travaux novateurs de son système Prima. Ce prix, qui honore Pixium Vision, récompense les innovations technologiques les plus prometteuses dans le secteur de la santé en Europe. Il salue par ailleurs l'engagement des collaborateurs et collaboratrices de Pixium Vision à chaque étape du développement du système Prima, ainsi que les efforts déployés tout au long de l'année.

L'augmentation de capital d'environ 8 millions d'euros en juillet dernier par le biais d'un placement privé essentiellement auprès d'investisseurs américains a permis d'élargir l'actionnariat de la Société. Pixium Vision étudie actuellement différentes possibilités de financement afin de se donner les moyens d'accélérer son développement clinique dans le cadre de sa préparation au lancement commercial du système Prima en Europe à fin 2024. En outre, la Société prend ses obligations éthiques au sérieux et veillera à ce que ses études cliniques en cours bénéficient d'un soutien continu.

Dans ce contexte, la Société est plus que jamais convaincue du potentiel de son système Prima à compenser une perte de vision profonde et améliorer la qualité de vie des personnes souffrant de maladies dégénératives de la rétine.

Analyse des résultats de l'exercice 2021

En 2021, la Société n'a réalisé aucun chiffre d'affaires.

Les produits opérationnels s'élèvent à 2,7 millions d'euros, contre 2,1 millions en 2020. En 2021, les produits opérationnels se composent essentiellement d'un crédit impôt recherche (CIR) d'un montant de 1,6 million d'euros et de 0,8 million d'euros d'indemnités contractuelles versées par Second Sight Medical Product, Inc. (SSMP). Ces indemnités ont été versées à la suite de la résiliation unilatérale par SSMP du protocole d'accord conclu le 5 janvier 2021 entre les deux sociétés.

Les charges opérationnelles courantes s'élèvent à 12,9 millions d'euros, contre 10,5 millions d'euros en 2020. Les charges opérationnelles courantes sont en hausse de 22,7 %, soit une augmentation de 2,4 millions d'euros, dont 1,1 million consacré à la Recherche & Développement et 1,3 million d'euros aux frais généraux.

- **Les dépenses de Recherche et Développement** représentent 7,3 millions d'euros, contre 6,2 millions d'euros l'année précédente. Au cours de l'exercice 2021, Pixium Vision a renforcé son équipe médicale et ouvert plusieurs sites cliniques en Europe dans le cadre de son étude pivot PRIMAVera. En outre, la Société a poursuivi le développement et la fabrication de son système de vision bionique Prima pour assurer la progression de ses études cliniques en cours.
- **Les frais généraux** s'élèvent à 5,6 millions d'euros, contre 4,4 millions d'euros en 2020. Cette hausse est principalement liée aux coûts engagés par la Société au titre des activités juridiques effectuées dans le cadre de la préparation de son rapprochement avec Second Sight Medical Product, Inc.

Le résultat opérationnel est de -10,3 millions d'euros pour 2021, contre -8,4 millions d'euros en 2020.

Le résultat net (perte) est de -11,1 millions d'euros (contre -9,1 millions d'euros en 2020). En 2021, la Société a enregistré une charge financière de 0,7 million d'euros (contre 0,7 million d'euros en 2020). La Société n'a pas enregistré de charge d'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2021. La perte représentait 0,23 euro et 0,27 euro par action respectivement pour les exercices 2021 et 2020.

Le flux de trésorerie net lié aux activités opérationnelles a augmenté et s'élève à -8,8 millions d'euros en 2021, contre -6,9 millions d'euros en 2020. La hausse de la consommation de trésorerie nette résulte du lancement de l'étude PRIMAVera, de la poursuite de l'étude de faisabilité américaine et de dépenses relatives à la préparation du rapprochement d'entreprise avec Second Sight Medical Product, Inc.

Le flux de trésorerie net lié aux activités opérationnelles s'élève à 0,1 million d'euros et correspond pour l'essentiel à du matériel informatique.

Le flux de trésorerie net lié aux activités de financement s'élève à 12,8 millions d'euros en 2021. Il résulte principalement d'une augmentation de capital d'environ 8,0 millions d'euros de produits bruts et du tirage de cinq tranches ORNAN d'un total de 6,25 millions d'euros de produits bruts au titre de l'accord de Pixium Vision avec ESGO. À la suite du tirage de la dernière tranche le 12 mai 2021, il n'y a plus de bons de souscription en circulation, la totalité du financement de 10 millions ayant été mobilisée.

Pixium Vision clôture l'exercice 2021 avec une position de trésorerie nette de 14,5 millions d'euros contre 10,5 millions d'euros à fin 2020.

Contacts

Pixium Vision

Offer Nonhoff
Directeur Financier
investors@pixium-vision.com
+33 1 76 21 47 68

Relations presse LifeSci Advisors

Sophie Baumont
sophie@lifesciadvisors.com
+33 6 27 74 74 49

Relations investisseurs LifeSci Advisors

Guillaume van Renterghem
gvanrenterghem@lifesciadvisors.com
+41 76 735 01 31

* ATTENTION : dispositif experimental. Limité à une utilisation expérimentale par la réglementation des États-Unis.

À PROPOS DE PIXIUM VISION

La mission de Pixium Vision est de créer un monde de vision bionique pour permettre à ceux qui ont perdu la vue de récupérer en partie leur perception visuelle et gagner en autonomie. Les systèmes de vision bionique de Pixium Vision sont associés à une intervention chirurgicale et à une période de rééducation.

Pixium Vision conduit des études cliniques de faisabilité avec son système Prima, son implant sous-rétinien miniaturisé et sans fil, chez des patients qui ont perdu la vue par dégénérescence rétinienne liée à la forme sèche de la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA). Pixium Vision travaille en étroite collaboration avec des partenaires académiques de renommée mondiale tels que l'Université Stanford en Californie, l'Institut de la Vision à Paris, le Moorfields Eye Hospital de Londres et l'Institute of Ocular Microsurgery (IMO) de Barcelone et l'UPMC de Pittsburgh (USA). La Société est certifiée EN ISO 13485. Pixium Vision a reçu la qualification « Entreprise Innovante » par Bpifrance.

Pour plus d'informations: <https://www.pixium-vision.com/fr>
Suivez-nous sur [@PixiumVision](https://twitter.com/PixiumVision); www.facebook.com/pixiumvision
Linked www.linkedin.com/company/pixium-vision



Pixium Vision est coté sur Euronext Growth Paris
Code mnémorique Euronext : ALPIX - ISIN : FR0011950641

Les actions Pixium Vision sont éligibles aux véhicules d'investissements avec incitation fiscale PEA-PME et FCPI.

Pixium Vision est intégrée à l'indice Euronext GROWTH ALLSHARE

Avertissement

Le présent communiqué contient de manière implicite ou expresse certaines déclarations prospectives relatives à Pixium Vision et à son activité. Ces déclarations dépendent de certains risques connus ou non, d'incertitudes, ainsi que d'autres facteurs, qui pourraient conduire à ce que les résultats réels, les conditions financières, les performances ou réalisations de Pixium Vision diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Pixium Vision émet ce communiqué à la présente date et ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives qui y sont contenues, que ce soit par suite de nouvelles informations, événements futurs ou autres. Pour une description des risques et incertitudes de nature à entraîner une différence entre les résultats réels, les conditions financières, les performances ou les réalisations de Pixium Vision et ceux contenus dans les déclarations prospectives, veuillez-vous référer au chapitre 3 « Facteurs de risques » du document d'enregistrement universel de la Société enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers sous le numéro D.20-0350 le 24 avril 2020, lequel peut être consulté sur les sites de l'Autorité des marchés

financiers - AMF (www.amf-france.org) et de Pixium Vision (www.pixium-vision.com) et le rapport financier annuel de 2020 (Annexe 1), disponible gratuitement sur le site de Pixium vision.

Annexes

Facteurs de risques

Les facteurs de risques affectant le Groupe sont présentés en « *Annexe 1 – Risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée* » du rapport financier annuel 2020. L'appréciation du management sur la nature et le niveau des risques n'a pas changé au cours de l'exercice.

Le rapport financier annuel 2020 est disponible sur le site Internet de Pixium Vision :

<https://www.pixium-vision.com/financial-reports-documents/>

Faits marquants de l'exercice 2021

Le **6 janvier 2021**, Pixium Vision et Second Sight Medical Product, Inc. ont annoncé la signature d'un protocole d'accord portant sur le rapprochement de leurs activités. L'opération aurait consisté en l'apport d'une branche complète et autonome d'activité (apport partiel d'actifs) comprenant l'ensemble des actifs et des passifs de la Société, y compris le personnel, à un établissement stable créé par Second Sight Medical Product, Inc. en France. En contrepartie, Pixium Vision aurait détenu 60 % du capital de Second Sight Medical Product, Inc. aux termes de l'opération. L'opération était conditionnée à l'obtention d'engagements d'investisseurs pour une augmentation de capital de Second Sight Medical Product, Inc. d'un montant minimum de 25 millions de dollars.

Le **7 janvier 2021**, Pixium Vision a annoncé le tirage d'une nouvelle tranche de 1,0 million d'euros de valeur nominale dans le cadre du contrat de financement avec ESGO.

Le **9 mars 2021**, Pixium Vision a annoncé la poursuite du projet de rapprochement avec Second Sight Medical Product, Inc.

Le **18 mars 2021**, Pixium Vision a annoncé le tirage d'une nouvelle tranche de 1,0 million d'euros de valeur nominale dans le cadre du contrat de financement avec ESGO.

Le **3 avril 2021**, le projet de rapprochement avec Second Sight Medical Product, Inc. a été abandonné.

Le **7 avril 2021**, le paiement d'un montant de 1 million de dollars au titre de l'indemnité de rupture de Second Sight Medical Product, Inc. a été reçu.

Le **21 avril 2021**, Pixium Vision a reçu le prix HealthTech Award pour son système Prima au MedTech Forum.

Le **19 mai 2021**, Pixium Vision a déposé une demande de 5,2 millions d'euros devant le Tribunal de commerce de Paris à l'encontre de Second Sight Medical Products, Inc. pour le remboursement des dépenses engagées par la société dans la préparation du rapprochement d'activités des deux sociétés.

Le **13 juillet 2021**, Pixium Vision a annoncé une augmentation de capital d'environ 8 millions d'euros par placement privé.

Principes et méthodes comptables retenus pour le compte de résultat consolidé (perte)

Impact des normes et interprétations nouvelles et modifiées en vigueur pour l'exercice en cours

IFRIC mai 2021 – IAS 19 Avantages du personnel

Aux termes du premier semestre 2021, l'IAS Board a publié les interprétations IFRIC de la norme IAS 19 sur les avantages du personnel rattachés à la période de service. Il clarifie notamment la période à prendre en compte pour déterminer le coût des services rendus.

En France, les clarifications apportées par l'IFRIC ont entraîné une modification de la méthode d'évaluation des obligations relatives aux indemnités de fin de carrières (IFC), s'agissant des conventions collectives dont les droits d'indemnités sont plafonnés et/ou déterminés en fonction de l'ancienneté.

La convention collective nationale de la métallurgie, qui couvre les salariés français de la Société, prévoit un plafond sur les droits et sur les augmentations en fonction de l'ancienneté.

La Société a retraité l'information comparable présentée. Celle-ci diffère donc des précédents rapports publiés. L'impact rétrospectif du changement de méthode au début de la première période présentée a été comptabilisé dans les capitaux propres selon les dispositions de la norme IAS 8.

En milliers €	2020	2020 (*)	2021
Solde au 1er janvier	187	187	97
Impact IFRIC*	-	(88)	-
Coût des services rendus	29	12	11
Écarts actuariels : pertes/(gains)	(40)	(14)	(6)
Solde au 31 décembre	176	97	102

(*) Exercice 2020 retraité des effets de change selon l'application de la norme comptable internationale IAS 19 (cf. IAS 19 Avantages du personnel)

L'analyse suivante présente certaines composantes du compte de résultat (perte) de la Société, ainsi que les éléments qui ont un impact sur ces éléments.

Revenus

À ce jour, la Société n'a généré aucun revenu provenant de dispositifs médicaux, d'accords de collaboration ou de services de Recherche et Développement, ou autres, et ne prévoit pas de constater ces produits, y compris si elle obtient l'approbation réglementaire pour les produits, à court terme. Sa capacité à générer des revenus à l'avenir dépendra presque entièrement de sa capacité à développer efficacement ses dispositifs médicaux candidats, à obtenir leur approbation réglementaire et à les commercialiser.

Financement public des dépenses de recherche

Le financement public des dépenses de recherche comprend le crédit d'impôt recherche (CIR) et les subventions comptabilisées dans le total des Produits opérationnels du compte de résultat consolidé (perte) selon la norme IAS 20 *Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique*.

La Société bénéficie des dispositions des articles 244 c B et 49f F du code général des impôts (CGI) en France, relatives aux crédits d'impôt recherche. Ces montants sont comptabilisés comme des avantages fiscaux au cours de l'exercice auquel les dépenses de recherche éligibles se rapportent et constituent des demandes de remboursement auprès de l'administration fiscale.

Le crédit d'impôt recherche est accordé aux entreprises par l'administration fiscale française afin de les inciter à développer leurs activités de recherche technique ou scientifique. Les entreprises qui justifient de dépenses répondant aux critères requis, bénéficient d'un crédit d'impôt pouvant être déduit de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice au cours duquel les dépenses ont été engagées ou des trois exercices suivants, ou, le cas échéant, elles reçoivent une compensation pour la différence. Seules les dépenses de recherche sont prises en compte pour le calcul du crédit d'impôt recherche.

Pixium Vision bénéficie du crédit d'impôt recherche depuis sa création. La Société a perçu le crédit d'impôt recherche au titre de 2020 en 2021. Le crédit d'impôt recherche de 2021 sera perçu en 2022, conformément au régime des petites et moyennes entreprises. Le crédit d'impôt recherche attendu pour l'exercice 2021 est comptabilisé en tant que *financement public des dépenses de recherches* et représente un montant de 1,6 million d'euros.

Subventions

La Société bénéficie de financements publics perçus sous la forme d'avances conditionnées entièrement remboursables, fondées sur la reconnaissance, par l'entité de financement, d'un succès technique ou commercial du projet concerné. Ils sont comptabilisés selon la norme IAS 20, *Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique*. Le détail de ces financements est enregistré sous la rubrique des passifs non courants des états financiers consolidés. Par ailleurs, les avantages conférés par le taux d'intérêt préférentiel par rapport au taux du marché sont considérés comme une subvention et comptabilisés en tant que subvention dans le compte de résultat consolidé (perte).

Dépenses de Recherche et Développement

Les dépenses de Recherche et Développement sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées. Les paiements anticipés non remboursables pour des biens ou des services qui seront utilisés ou rendus dans le cadre des activités de Recherche et Développement futures sont capitalisés et passés en charges au fur et à mesure que les biens sont livrés ou que les services sont rendus.

Les dépenses de Recherche et Développement se composent principalement des charges de personnel (salaires, primes, obligations en matière d'avantages sociaux, rémunération à base d'actions) liées aux salariés, sous-traitants, collaborations, chargés de recherche, contrats de location, amortissements, dépréciations d'actifs corporels et incorporels, conférences, déplacements, droits de licence et divers.

Les autres dépenses de développement qui ne remplissent pas ces critères sont comptabilisées en tant que charges au moment où elles sont engagées. Les dépenses de développement précédemment comptabilisées en tant que charges ne sont pas comptabilisées en tant qu'actif lors d'une période ultérieure. De tout temps, toutes les dépenses de Recherche et Développement de la Société ont été imputées en charges.

Les dépenses de développement clinique de nos dispositifs médicaux candidats sont une composante majeure de nos dépenses de Recherche et Développement actuelles, dans le cadre des essais cliniques de ces dispositifs. Les dispositifs médicaux candidats à un stade avancé de développement clinique génèrent habituellement des dépenses de Recherche et Développement supérieures à celles des dispositifs à des stades plus précoces de développement, en raison de l'augmentation de la taille et de la durée des essais cliniques. La Société comptabilise pour chaque projet une étude préclinique ou un essai clinique conduit sur la base de son évaluation de l'état d'avancement du projet, à l'aide d'informations et de données qui lui sont fournies par ses prestataires de Recherche et Développement et sites cliniques.

En raison de l'incertitude quant à la réussite du développement d'un ou plusieurs produits commercialement viables, liée aux efforts de recherche et de toute demande de brevet connexe de la Société, tous les coûts pour maintenir les droits des brevets existants, y compris les frais juridiques, frais de dépôt et autres dépenses liés aux brevets, dont les coûts générés en interne, sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés et sont inclus dans les dépenses de Recherche et Développement.

Frais généraux

Les frais généraux comprennent principalement les coûts liés au personnel (dont les salaires, les primes, les obligations en matière d'avantages sociaux et les charges de rémunération à base d'actions) pour les fonctions chargées des ressources humaines, de la finance, de la comptabilité, du développement de l'entreprise, des assurances, de la communication, des contrats de location, des honoraires et autres fonctions administratives. Les frais généraux englobent également les frais juridiques, les honoraires versés pour les

prestations de comptabilité, d'audit, de conseil, de fiscalité et de relations avec les investisseurs dans le cadre de la cotation de Pixium Vision sur Euronext, les frais d'assurances ainsi que les coûts des infrastructures qui ne sont pas inclus dans les dépenses de Recherche et Développement.

Charges d'intérêts

Les charges d'intérêts comprennent les charges d'intérêts sur les dettes, principalement sur les avances remboursables, sur les prêts accordés par l'État et sur les contrats de location (IFRS 16).

Impôt sur le revenu

La Société dépose sa déclaration d'imposition en France.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles résultant de la différence entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs figurant dans les états financiers. Les principales différences temporelles sont liées aux déficits fiscaux reportables. Le taux d'imposition en vigueur au 31 décembre a été utilisé pour déterminer les impôts différés.

Les impôts différés sont comptabilisés pour faire apparaître les différences temporelles entre la base fiscale des actifs et des passifs et leurs montants déclarés dans les états financiers consolidés. Les incidences fiscales de ces différences temporelles sont enregistrées en tant qu'actifs et passifs d'impôts différés. Les actifs d'impôt différé représentent généralement des montants qui peuvent être utilisés comme une déduction ou un crédit d'impôt au cours des années suivantes. Les passifs d'impôt différé représentent généralement des montants qui ont été déduits à des fins fiscales, mais qui n'ont pas encore été enregistrés dans les états consolidés des résultats et du résultat global. Dans la mesure où il existe des actifs d'impôt différé dont la réalisation est plus probable qu'improbable, aucune provision pour moins-value ne sera enregistrée.

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que s'il est probable que les résultats futurs seront suffisants pour résorber les pertes reportées. Compte tenu du stade de développement de la Société et des doutes concernant la date à laquelle le bénéfice imposable sera réalisé, Pixium Vision a enregistré une provision pour moins-value totale sur tout actif d'impôt différé au bilan consolidé.

La Société n'avait aucun avantage fiscal non comptabilisé lié à des positions fiscales incertaines au titre des exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020.

La Société est soumise à des contrôles fiscaux potentiels sur les années fiscales ouvertes, par toute juridiction fiscale dans laquelle elle est présente. Aux fins de l'impôt français, le délai de prescription est de cinq ans.

Le taux d'imposition applicable est le taux en vigueur en France, qui est de 28 % pour les premiers 500 000 euros de bénéfices et de 31 % au-delà de 500 000 euros de bénéfices. Le taux d'imposition sera progressivement abaissé à 28 % sur tous les bénéfices en 2020 et à 26,5 % sur tous les bénéfices en 2021.

**Compte de résultat consolidé
(non audité)**

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

<i>(en milliers €)</i>	Au 31 décembre		
	2021	2020 (*)	Variation
Revenus	–	–	–
Financement public des dépenses de recherche	1 615	1 383	+16,8 %
Subventions	176	661	(73,4 %)
Autres produits	863	48	+1 697,9 %
Total produits opérationnels	2 655	2 092	+26,9 %
Recherche et Développement	(7 282)	(6 152)	+18,4 %
Frais généraux	(5 633)	(4 374)	+28,8 %
Total charges opérationnelles courantes	(12 916)	(10 526)	+22,7 %
Résultat opérationnel (perte)	(10 260)	(8 435)	+21,6 %
Charges d'intérêts	(790)	(699)	+13,0 %
Résultat (perte) avant impôt	(11 051)	(9 134)	+21,0 %
Impôt sur les sociétés	–	–	–
Résultat net (perte)	(11 051)	(9 134)	+21,0 %
Écarts actuariels sur les régimes de retraite	6	14	(57,1 %)
Changement de la juste valeur des instruments dérivés	31	(21)	(247,6 %)
Total résultat global	(11 013)	(9 141)	+20,5 %
Résultat net par action			
De base	(0,23)	(0,27)	
Dilué	(0,23)	(0,27)	

(*) Exercice 2020 retraité des effets de change selon l'application de la norme comptable internationale IAS 19 (cf. IAS 19 Avantages du personnel)

Financement public des dépenses de recherche

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a enregistré un crédit d'impôt recherche de 1,6 million d'euros, contre 1,4 million d'euros en 2020.

Subventions

La Société a bénéficié de financements publics ciblés en matière d'innovation stratégique, sous forme de subventions. Les produits provenant des subventions, comptabilisés au cours des exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020, représentent respectivement 0,2 million d'euros et 0,7 million d'euros, et sont constitués principalement du bénéfice provenant du taux d'intérêt préférentiel par rapport au taux du marché dans le cadre des avances conditionnées dans le projet Sight Again et du prêt garanti par l'État (PGE) conformément à la norme IAS 20.

Autres produits

En 2021, la Société a reçu 0,8 million d'euros d'indemnités contractuelles versées par Second Sight Medical Product, Inc. Ces indemnités ont été versées suite à la résiliation unilatérale par SSMP du protocole d'accord conclu le 5 janvier 2021 entre les deux sociétés.

Dépenses de Recherche et Développement

En 2021, les dépenses de Recherche et Développement ont atteint 7,3 millions d'euros, contre 6,2 millions d'euros un an plus tôt. La hausse de 1,1 million d'euros est principalement due au renforcement de l'équipe de recherche clinique de la Société et de l'ouverture de plusieurs centres en Europe dans le cadre de son étude Primavera.

Les frais de Recherche et Développement se répartissent comme suit :

Frais de Recherche et Développement (en milliers d'euros)

	31/12/2021	31/12/2020 (*)
Salaires et traitements	3 493	2 998
Sous-traitance, collaboration et consultants	2 153	1 319
Fournitures de recherche	478	476
Contrats de location	267	256
Congrès, frais de déplacement	222	105
Frais de licences	176	65
Dotations aux amortissements et aux provisions	117	161
Divers – Prestation de service ⁽¹⁾	319	283
Dépréciation des immobilisations incorporelles	–	448
Autres	58	41
Total net	7 282	6 152

(1) Contrats de service associés à des contrats de location

(*) Exercice 2020 retraité des effets de change selon l'application de la norme comptable internationale IAS 19 (cf. IAS 19 Avantages du personnel)

Frais généraux

En 2021, les frais généraux s'élèvent à 5,6 millions d'euros, contre 4,4 millions d'euros en 2020. Cette hausse est principalement liée aux frais engagés par la Société au titre des activités juridiques effectuées dans le cadre de la préparation de son rapprochement avec Second Sight Medical Product, Inc. et de l'élaboration du futur financement.

Les frais généraux se répartissent comme suit :

Frais généraux (Montants en euros)	31/12/2021	31/12/2020 (*)
Salaires et traitements	1 474	1 579
Honoraires	3 012	1 853
Contrats de location	92	96
Assurances	48	45
Communication, frais de représentation et déplacement	322	262
Frais postaux et de télécommunication	87	72
Fournitures administratives et locations mobilières	23	20
Dotations aux amortissements et aux provisions	405	236
Divers – Prestation de service ⁽¹⁾	61	59
Autres	108	152
Total net	5 633	4 374

(1) Contrats de service associés à des contrats de location

(*) Exercice 2020 retraité des effets de change selon l'application de la norme comptable internationale IAS 19 (cf. IAS 19 Avantages du personnel)

Charges d'intérêts

Les charges d'intérêts s'élèvent à 0,8 millions d'euro pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, contre 0,7 million d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Économie d'impôt sur les sociétés

La Société a subi des pertes importantes en 2021, ce qui a entraîné une charge fiscale nulle pour l'année. La Société a généré un total de 124 millions d'euros de pertes fiscales qui peuvent être reportées indéfiniment en France.

Perte nette

La Société affiche une perte nette de 11,1 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, contre 9,1 millions d'euros l'exercice précédent.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité)

	Au 31 décembre	
(En milliers €)	2021	2020 (*)
Flux de trésorerie lié aux activités opérationnelles		
Résultat net (perte) de l'exercice	(11 051)	(9 134)
Amortissement et dépréciation des actifs corporels et incorporels	549	814
Dotations aux provisions nettes des reprises	(35)	(189)
Charges calculées liées aux paiements en actions	487	436
Engagement de retraite	6	14
Avances conditionnées	508	284
Contrats de location	333	349
Autres éléments	54	(76)
Flux de trésorerie lié aux activités opérationnelles avant variation du besoin en fonds de roulement	(9 149)	(7 502)
Évolution du besoin en fonds de roulement :		
Diminution / (Augmentation) des autres créances	(258)	159
(Diminution) / Augmentation des comptes créditeurs	670	396
(Diminution) / Augmentation des dettes fiscales et sociales	(73)	43
(Diminution) / Augmentation des autres passifs	(19)	(2)
Flux de trésorerie net lié aux activités opérationnelles	(8 829)	(6 906)
Flux de trésorerie lié aux activités d'investissement		
Acquisition d'actifs corporels et incorporels	(48)	(82)
Diminution (augmentation) des dépôts	(4)	278
Flux de trésorerie net lié aux activités d'investissement	(52)	197
Flux de trésorerie lié aux activités de financement		
Produit de l'augmentation de capital	14 214	9 677
Coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres	(1 115)	(621)
Bon de souscription d'actions (BSA)	51	-
Exercice de BSA et de BSPCE	20	-
Augmentation (diminution) des Avances conditionnées	-	2 268
Augmentation (diminution) des Emprunts et Dettes financières	(36)	(509)
Remboursement de dettes de loyers	(316)	(331)
Trésorerie nette liée aux activités financières	12 818	10 482
Effet des variations de taux de change sur la trésorerie	2	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie :		
(Diminution) / Augmentation de la trésorerie	3 939	3 774
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période	10 566	6 791
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période	14 505	10 566

Le flux de trésorerie net lié aux activités opérationnelles a augmenté et s'élève à -8,8 millions d'euros en 2021, contre -6,9 millions d'euros en 2020. La hausse de la consommation de trésorerie nette résulte du lancement de l'étude PRIMAvéra, de la poursuite de l'étude de faisabilité américaine et de dépenses relatives à la préparation du rapprochement d'entreprise avec Second Sight Medical Product, Inc.

Le flux de trésorerie net lié aux activités opérationnelles s'élève à 0,1 million d'euros et correspond pour l'essentiel à du matériel informatique.

Le flux de trésorerie net lié aux activités de financement s'élève à 12,8 millions d'euros en 2021. Il résulte principalement d'une augmentation de capital d'environ 8,0 millions d'euros de produits bruts et du tirage de cinq tranches ORNAN d'un total de 6,25 millions d'euros de produits bruts au titre de l'accord de Pixium Vision avec ESGO. À la suite du tirage de la dernière tranche le 12 mai 2021, il n'y a plus de bons de souscription en circulation, la totalité du financement de 10 millions ayant été mobilisée.

Pixium Vision clôture l'exercice 2021 avec une position de trésorerie nette de 14,5 millions d'euros contre 10,5 millions d'euros à fin 2020.